

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Marie Claude MORAND

Questions de politique culturelle

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1984, tome 80, p. 197-202

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

# Questions de politique culturelle

Le samedi 2 juin 1984, l'Association suisse des Historiens de l'Art tenait ses assises à Sierre dans le cadre de l'assemblée annuelle de la Société suisse des Sciences humaines. Thème de la rencontre : « Histoire de l'art et politique culturelle ».

Limitées à l'examen de quelques cas d'espèce qui n'ont guère permis l'élaboration de la réflexion méthodologique suggérée par le titre du colloque, la plupart des communications et des interventions furent décevantes<sup>1</sup>. Manquait probablement une volonté réelle de s'interroger sur les facteurs déterminants en matière de politique culturelle.

Pourtant, on ne peut guère incriminer le choix fait par les auteurs de partir d'exemples précis, tant se révèle absurde le parti qui consisterait à aborder ces questions en dehors des situations qui les posent. Comment imaginer, en effet, la mise en œuvre d'une initiative en ce domaine sans se pencher sur les éléments — historiques, géographiques, économiques... — qui en conditionnent la réalisation ? Pour définir quelle politique culturelle il convient d'instaurer aujourd'hui pour un lieu donné, il faut se demander à quels besoins, à quels problèmes, à quelles attentes de la part du public elle est censée répondre.

<sup>1</sup> Sauf peut-être celle de Mme Catherine Borini qui, en développant l'article qu'elle avait fait paraître sur *L'Hebdo* du 10 mai 1984: « Galeries de Suisse romande. Au marché du plaisir », a tenté d'analyser à travers l'exemple genevois le phénomène de la « résistance » romande à l'art contemporain.

## « Faire à la valaisanne »

Le Valais : une grande vallée, presque impraticable jusque dans les années de l'entre-deux-guerres, sur laquelle débouche une série de vallées latérales, souvent difficiles d'accès parce que suspendues au-dessus de la plaine. Avant la fin des travaux de correction du Rhône et de bonification de la plaine, l'essentiel de la vie économique et sociale des populations se passe dans les villages de montagne et dans les agglomérations implantées sur le coteau à l'abri des inondations. Les échanges s'y font en majorité par les hauts, à travers les cols. En 1927<sup>2</sup>, orchestré par Troillet, démarre le programme du réseau routier alpin destiné à relier la montagne à la plaine ; c'est alors que commence à se défaire, sous la pression conjuguée du développement de l'industrie et du tourisme, l'organisation quasi autarcique des communautés.

De cette situation, le Valais moderne de l'après-guerre hérite un solide attachement aux valeurs du régionalisme, que viennent encore renforcer une conscience aiguë de la césure linguistique entre Haut et Bas-Valais, ainsi que la perception, toujours actuelle, des rapports tendus qui liaient jusqu'en 1798 le pays sujet au souverain pays des sept dizains. Sion, d'ailleurs, n'est ressentie comme capitale que dans la mesure où elle est le centre politique et administratif du canton. Dans l'esprit de plus d'un Valaisan, elle se confond encore avec son ancienne fonction de « résidence-du-prince-évêque-et-des-dizains-du-Haut » ; elle est donc considérée comme le lieu par excellence de la politique de la carotte et du bâton. Aussi ne joue-t-elle guère ce rôle de centre d'attraction urbain et culturel que son statut aurait pu lui assigner. Il est assez significatif que les diverses communautés valaisannes qui l'habitent, au lieu de s'y dissoudre, de s'y mélanger, se reforment à l'intérieur de la ville — par exemple, celle des Hérensards autour de Saint-Guérin. Le soir, les fins de semaine surtout, la ville se vide, la plupart des habitants s'en vont, qui à son mayen, qui soigner sa vigne, qui voir sa famille dans son village d'origine. Il n'existe pas à proprement parler de mentalité urbaine en Valais.

<sup>2</sup> Date de l'entrée en vigueur de la loi concernant la construction des routes et chemins reliant les villages de montagne à la plaine et la correction de la route cantonale Saint-Gingolph - Brigue (votée le 18 mai 1927).

Les institutions culturelles cantonales, dont la fonction principale, en tant que lieux d'échanges privilégiés, est celle de produire, de documenter et de faire comprendre notre histoire commune, se sont développées relativement tard en Valais. Si la première tentative de rassembler des objets témoignant de notre patrimoine collectif remonte à une date tout à fait honorable quand on regarde d'autres cantons (en 1829, le jésuite Elaerts installe le cabinet des antiquités de la ville de Sion qui débouchera en 1883 sur la création du Musée cantonal de Valère), il faut attendre les années de l'après-guerre pour que les pouvoirs publics se préoccupent de mettre sur pied une structure institutionnelle quelque peu digne de ce nom, la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ayant été, elle, entièrement consacrée à la réalisation des ambitieux programmes visant à l'ouverture touristique et à la modernisation de l'économie du Valais<sup>3</sup>. Au contraire de Fribourg, pour prendre un exemple comparable, le Valais n'a pas bénéficié, et ne bénéficiera sans doute pas pour de longues années encore, de l'effervescence stimulante que donne la présence d'une université ou d'une grande école. Ainsi, le nombre relativement restreint d'intellectuels qui ont eu l'occasion de produire la valeur du patrimoine et de la culture en Valais se sont trouvés vite isolés, et nos institutions n'ont guère eu le loisir d'accumuler ce lustre, cette patine, ce capital symbolique de réalisations plus ou moins prestigieuses qui leur sied si bien à Genève, à Neuchâtel ou à Lausanne.

Dans ce contexte, on ne s'étonnera pas de voir le Valaisan s'intéresser difficilement à ce qui se passe hors de sa région ; quand il ne les discrédite pas d'avance, il se méfie des initiatives prises par la capitale ou par les institutions cantonales. Il est, naturellement, encore plus réticent à l'égard des suggestions venues de l'extérieur. D'ailleurs, ne disons-nous pas, avec un tremblement de fierté dans la voix, « faire à la valaisanne » pour désigner ce mode d'agir particulier qui consiste à réaliser nos projets nous-mêmes avec les moyens du bord, sans se perdre en considérations et consultations inutiles ? Résultat : les autorités encouragent toute proposition allant dans le sens d'une politique culturelle très régionalisée, sans examiner si ce type de réponse contribue vraiment à l'enrichissement culturel des communautés régionales et de la collectivité valaisanne tout entière.

<sup>3</sup> Voir André Guex, *Le demi-siècle de Maurice Troillet*, Martigny 1971, 3 vol., coll. Bibliotheca Vallesiana.

## Le Valais au pluriel

Car, trop étroitement façonnée, une telle pratique ne va pas sans inconvénients ; elle a même parfois de lourdes incidences sur la qualité des manifestations organisées. Réaliser une politique culturelle intéressante exige, même à l'échelon régional, de considérables efforts. Or, il est rare qu'une commune, qu'un district puissent mettre à disposition les sommes, les forces de travail et les compétences nécessaires à des initiatives d'envergure. De plus, comme si nous ne nous rendions pas compte de la déperdition d'énergie, de personnel, d'argent (investissements, recettes et subsides) que cela entraîne, au lieu de collaborer, nous nous faisons bravement concurrence. Chaque région aspire alors à posséder l'infrastructure complète que réclame la mise sur pied de ces manifestations. Théâtres, salles polyvalentes, centres culturels, musées locaux... se sont ainsi multipliés à l'envi ces dix dernières années, ce dont nous aimerions pouvoir nous réjouir. Sur le plan artistique, notre amour immodéré pour les valeurs du régionalisme entraîne la fixation de cotes locales, artificielles et fictives parce qu'élaborées en circuit fermé, sans aucune confrontation avec l'extérieur. Certains artistes valaisans sortent peu de leur canton et comme ils n'ont que rarement l'occasion de s'informer en Valais — vu l'intérêt limité que nous portons à ce qui se fait ailleurs — ils tournent en rond. Lorsque d'aventure ils s'engagent sur d'autres marchés, moins protégés que les nôtres, c'est la surprise. Même les artistes les mieux consacrés par la critique ne sont pas à l'abri de ces irritantes « fluctuations ». En 1975 était organisée à la Galerie suisse de Paris une exposition des œuvres d'Albert Chavaz. Succès financier sans conteste. Mais, en examinant les achats qui ont été effectués à cette occasion, on remarque que, à une écrasante majorité, ils sont le fait de Valaisans du centre venus à Paris pour l'occasion. Les Parisiens, eux, ont ignoré la manifestation.

Pourtant, le respect des identités régionales, critère fondamental des sociétés démocratiques, est non seulement positif parce qu'il intègre politiquement une des données essentielles de l'histoire de la plupart des Etats modernes, mais encore parce que la diversification, l'émulation, la confrontation qu'il devrait susciter et les complémentarités qu'il devrait faire naître, sont d'importants facteurs de développement pour la population. En 1979, le Parlement italien vote à cet effet une loi exemplaire. Quelques années plus tard, la France tente de rompre avec son légendaire système centralisateur. Dans les deux cas, c'est sur le plan culturel que ces initiatives ont rencontré

le plus de succès. « Chaque mois, notait récemment *Le Nouvel Observateur* dans une interview consacrée au ministre de la Culture Jack Lang, une dizaine de nouvelles salles de musée ouvrent leurs portes dans toutes les villes de province. » On agrandit, on rénove, on inaugure de nouveaux espaces. Une centaine de millions de francs ont été débloqués pour les achats d'œuvres d'art dont 34 pour la province, « ce qui permet à de nombreuses villes d'accéder au marché international, au même rang que les grands musées allemands, italiens ou anglais »<sup>4</sup>.

En Italie, l'autonomie administrative accordée aux diverses régions étant nettement plus large qu'en France, l'effet se mesure en proportion. Des nombreuses manifestations organisées par les divers conseils régionaux de la péninsule, beaucoup font l'événement culturel de la saison sur le plan international. Il faut dire qu'en Italie la culture est depuis longtemps un argument touristique de poids, non pas seulement à cause de l'exceptionnelle richesse du patrimoine et à la reconnaissance tout aussi exceptionnelle dont il bénéficie auprès de la population (ce qui fait des Italiens l'un des peuples les plus cultivés de la planète), mais aussi parce que les organisateurs de ces manifestations sont conscients des exigences que requiert le succès. Pour chaque exposition par exemple, même lorsqu'elle est mise sur pied par une commune rurale ou un conseil de quartier, on fait appel à la collaboration des chercheurs qui connaissent le sujet ; tant mieux si ces personnes n'habitent ni la région, ni le pays<sup>5</sup>.

J'ai visité il y a quelques semaines, à Druogno dans le val d'Ossola (Lombardie), une petite exposition sur les œuvres d'art que la paroisse avait récemment fait restaurer. Ce fut une révélation. Non parce que venaient à la lumière des chefs-d'œuvre demeurés jusque-là dans l'ombre (la plupart des œuvres étaient des tableaux d'autel du XVIII<sup>e</sup> siècle dus à la main de peintres locaux), mais parce que cette petite paroisse de montagne avait, pour restaurer un patrimoine ecclésiastique non prestigieux, fait appel à un atelier de restauration de Novare, la capitale de la province (et non pas comme c'est encore trop souvent le cas chez nous, à un peintre du coin). Mieux encore,

<sup>4</sup> Cf. « Les musées ne sont plus imaginaires » in *Le Nouvel Observateur*, 27 juillet 1984, pp. 40-41.

<sup>5</sup> Et souvent ce n'est pas une question d'argent ; il faut savoir (en Italie on le sait bien) que les chercheurs s'intéressent avant tout à la possibilité de publier et de se faire connaître à travers des réalisations.

l'atelier en question avait requis la collaboration des autorités régionales et travaillé sous la surveillance de la surintendance lombarde. Voilà les procédés qui garantissent à ces opérations la qualité et l'intérêt scientifique qui font le succès de la politique culturelle des régions italiennes ! Je précise que le financement de cette entreprise repose entièrement sur les contributions généreuses des paroissiens.

En Valais, point n'est besoin de loi, la régionalisation est un fait qui s'enracine profondément dans la mentalité. Dommage que cette richesse énorme ne soit pas mieux exploitée dans le sens d'une circulation des idées, d'une stimulation réciproque, d'une politique d'échanges qui puisse profiter à l'ensemble de la collectivité ! Par exemple :

- montrer un Valais pluriel en favorisant les contacts entre les diverses régions du canton et en encourageant les collaborations qui permettent d'imaginer des projets plus substantiels,
- faire voir les différences en jouant sur les complémentarités de manière à éviter d'entrer dans ce système de concurrence régionale qui est une si grande entrave aux réalisations d'un peu d'envergure,
- chercher à mettre en valeur la spécificité des régions plutôt que d'organiser dans chaque région les mêmes manifestations que dans la région d'à côté, plutôt que de vouloir posséder les mêmes équipements. Nous aurions tout à y gagner tant du point de vue financier que du point de vue de l'intérêt que ces initiatives ne manqueront pas de susciter.

Enfin, il s'agirait de redorer quelque peu le blason des institutions cantonales afin que la crédibilité des démarches qu'elles entreprennent profite largement à l'ensemble du Valais, ne serait-ce qu'à travers la collaboration avec les centres culturels régionaux. Notre canton est trop petit (220 000 habitants, soit la ville de Lausanne) pour qu'on se permette de négliger même un seul des morceaux du puzzle.

Marie Claude Morand